



Commune de Saint-Lys

Département de la Haute-Garonne

1 place Nationale - BP 39 - 31470 Saint-Lys

Tél. : 05 62 14 71 71 / Fax : 05 61 91 63 02 / E-mail : mairie@ville-saint-lys.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 OCTOBRE 2011

L'an deux mille onze et le 10 octobre à 21 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques TENE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BACHELARD Philippe, BARBIE Bernard, BARTHE Lucien, CASTAING Christine, DEUILHE Serge, D'OLIVEIRA Monique, DUCROS Marie, FORCE Sandrine, JACQUET André, LASSALLE Josiane, LOUIT Catherine, MAGNAVAL Jean-Jacques, PENCHENAT Emmanuelle, POL Jacqueline, ROUSSEL Laurence, SUTRA Jean-François, TARDY Marc, TARRIDE Bernard, TENE Jacques, VIDAL Jocelyne, VILLENEUVE Raymond, VIVEN Boris.

Procurations : Monsieur SANCHEZ Simon à Madame D'OLIVEIRA Monique, Monsieur BERNAUDEAU Joël à Monsieur BARTHE Lucien, Madame CAMAISSE Véronique à Madame DUCROS Marie, Monsieur BENADJI William à Monsieur VIVEN Boris, Monsieur LASSEUBE Patrick à Monsieur BARBIE Bernard, Madame GRANGE Arlette à Monsieur TARRIDE Bernard.

Absents : Madame SICARD Marie-Ange.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 21 heures.

Monsieur Jean-François SUTRA est élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 19 septembre 2011 à l'unanimité.

Délibérations

Finances locales – Décision budgétaire – Budget communal – Décision modificative n°2

Le Conseil Municipal accepte la Décision Modificative n°2 (budget communal) comme exposée ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1641-01 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	231 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	231 000,00 €
D-2115-106-020 : ACQ. FONCIERES OPPORTUNITES	0,00 €	231 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	231 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	0,00 €	231 000,00 €	0,00 €	231 000,00 €
TOTAL GENERAL	231 000,00 €		231 000,00 €	

(rapporteur : Monsieur Philippe BACHELARD)

Pour : 28.

Finances Locales – Régie relative au livre intitulé « Saint-Lys, une bastide entre Gascogne et Languedoc »

Le Conseil Municipal valide le nombre d'exemplaires qui sont réservés à la vente (500) et le nombre d'exemplaires réservés aux cadeaux (114).

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour : 28

Domaine et patrimoine – Acquisition à titre onéreux de terrains – Chemin piétonnier RD 632 1^{ère} tranche – Complément

Le Conseil Municipal accepte le complément d'acquisition décrit comme suit :

Propriétaire du terrain	Superficie du terrain à acquérir	Parcelle n°	Prix	<u>Conditions particulières</u>
SCI DGM RCS TOULOUSE 388 636 383	6 m2	A n° 1343	Euro symbolique	La commune s'engage à mettre en place un muret le long de la station de lavage
SCI SCIMAR	20 m2	A n°1346	Euro symbolique	/

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour : 28

Domaine et patrimoine – Zac du Boutet – Lots n° 31 et 32 – Substitution de l'acquéreur

Le Conseil Municipal accepte la substitution afin que la vente des lots n° 31 et 32 soit faite au profit de la SCI SOLEIL HABITAT représentée par Monsieur Fabien LHUILLIER.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour : 28

Commande publique – Marchés publics – Renouvellement des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Le Conseil Municipal désigne, compte tenu des résultats du vote au scrutin secret : **Monsieur Raymond VILLENEUVE, Monsieur Lucien BARTHE, Madame Jacqueline POL, Monsieur William BENADJI, Monsieur Jean-Jacques MAGNAVAL, délégués titulaires de la Commission d'Appel d'Offres ; Monsieur Philippe BACHELARD, Monsieur Simon SANCHEZ, Monsieur André JACQUET, Monsieur Serge DEUILHE, Monsieur Patrick LASSEUBE, délégués suppléants de la Commission d'Appel d'Offres.**

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour : 28

Votants : 28

Bulletins nuls : 0

Exprimés : 28

Pour : 28

Contre : 0

Commande publique – Marchés publics – Lancement procédure concours maîtrise d’œuvres – Maison des Associations, de la Culture et des Solidarités

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à mettre en place la procédure de concours restreint selon le cahier des charges.

La procédure de concours restreint permettra de sélectionner après appel à la concurrence, 3 maîtres d’œuvres qui seront autorisés à présenter une offre.

Il prévoit entre autres l’attribution d’une indemnité :

- **de 12 000 € HT** pour chacun des 3 maîtres d’œuvres ayant remis leur prestation au cours de la 2^{ème} phase ;
- **d’une rémunération dont le montant sera précisé ultérieurement** pour les 3 membres du jury, représentant de la profession des maîtres d’œuvres, pour leur présence aux séances.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

■ *Pour : 22*

■ *Abstentions : 6*

Commande publique – Autorisation de signature d’un protocole d’accord transactionnel – Prise en charge des travaux extension réseau eau potable « allée des Chênes »

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer ce protocole transactionnel portant sur le remboursement de 50 % de la facture de l’entreprise qui a exécuté les travaux supplémentaires d’extension du réseau eau potable, soit 50 % de 3 857,10 € TTC = **1 928,55 € TTC**.

(rapporteur : Monsieur Lucien BARTHE)

■ *Pour : 28*

Commande publique – Autorisation de signature d’un protocole d’accord transactionnel avec la Société Guetty Images

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le protocole d’accord avec la Société Guetty Images ; il est proposé à titre transactionnel une somme de **600 euros** pour l’utilisation non autorisée de la dite photographie.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

■ *Pour : 28*

Fonction publique – Mise en place de l’entretien professionnel au cours des années 2011 et 2012

Le Conseil Municipal accepte la mise en place de l’entretien professionnel pour 2011 et 2012.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

■ *Pour : 28*

Fonction publique – Autorisation de signature d’une convention avec le SDIS pour les sapeurs-pompiers volontaires

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le SDIS, afin de mettre en place une convention cadre relative à la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires, employés municipaux, pendant leur temps de travail.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

■ *Pour : 28*

Autres – Soutien à la création d’une Maison de Santé Pluridisciplinaire (ou pluriprofessionnelle) (MSP) (document en annexe)

Le Conseil Municipal soutient la création d’une MSP.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour : 28

Communication du Maire

Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

→ **MARCHES PUBLICS (MAPA)**

1. **Objet : MISSIONS DE COORDINATION SSI (Système Sécurité Incendie)**
Titulaire du marché : DEFENCO (31120 PORTET SUR GARONNE)
Marché à Bon de Commande.
2. **Objet : FOURNITURE DE MATERIEL POUR LES INSTALLATIONS SPORTIVES**
Titulaire du marché : CASALSPORT (31200 TOULOUSE)
Marché à Bon de Commande
3. **Objet : ASSURANCE DOMMAGE-OUVRAGE POUR L’EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE TABARLY**
Titulaire du marché : SMABTP (31675 LABEGE)
Montant du marché : **17 552,24 € HT par an**

→ **CONVENTIONS**

- Signature d’une convention autorisant le Parti Socialiste à utiliser la Salle Antonin Chelle le 9 et 16 octobre 2011 pour les primaires socialistes.
- Signature d’une convention entre la Mairie, le SLOO et Lys Band autorisant l’Association à utiliser les terrains de foot.

→ **DIVERS**

Signature d’une arrêté n°2011 x 131 portant sur l’exercice du droit de préemption urbain à l’occasion de la vente des parcelles situées au 29 avenue du Languedoc, cadastrées section F n°321-322-323-324 et appartenant aux consorts MARQUIÉ.

La séance est levée à 22 h 20.

**Le 11 octobre2011
Le Maire,
Jacques TENE**